

2 FICHES CRÉÉES

*Paul Jozet* 1-9-43

FICHE CRÉÉE

Jozet

Nom : *Jozet*      Prénoms : *Paul Jozet*      Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **308**

Classe de mobilisation :

**ÉTAT CIVIL.**  
 Né le *23 novembre 1898*, à *S<sup>t</sup> Georges d'Espéranche*, canton d' *HEYRIEUX*, département de l' *Isère*, résidant à *S<sup>t</sup> Georges d'Espéranche*, canton d' *HEYRIEUX*, département de l' *Isère*, profession de *cordonnier - et cordonnier*, fils de *François* et de *feue Bernadette Marie Louise*, domiciliés à *S<sup>t</sup> Georges d'Espéranche*, canton d' *HEYRIEUX*, département de l' *Isère*.

Marié à :

**SIGNALEMENT.**  
 Cheveux *châtains clairs*, Yeux *bleus-gris*, Nez *rectiligne*, Visage *ovale*. Renseignements physiognomiques complémentaires :  
 Taille : 1 mètre *67* centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
 Marques particulières :  
 Degré d'instruction : *3*

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
 Inscrit sous le n° *63* de la liste du canton d' *HEYRIEUX*  
 Classé dans la *1* partie de la liste en *1917*.

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
*Incorporé à compter du 15 avril 1917. Arrivé au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le 17 avril 1917. Passé au 157<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie aux armées le 3 janvier 1918. Passé au 88<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 11 mai 1918 par O<sup>r</sup> du F. G. E. n° 4769 du 4 mai 1918. Passé au 99<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie le 6 décembre 1919. Renvoyé dans les foyers en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 15 juin 1920, le 29 mai 1920. Certificat de bonne conduite : accordé. Affecté au 158<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie au 159<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie le 17 janvier 1924. Passé au C. U. d'infanterie n° 1444 le 1-5-29. Passé à la 14<sup>e</sup> section d'infanterie le 15 avril 1933 (O<sup>r</sup> 9077 du 25-10-1932). Passé par changement de domicile dans la subdivision de Lyon le 3 janvier 1936. Affecté au H.C. 29 E Normal Rappelé à l'activité par Décret Mobilisation Générale institué à Valence le 11-11-39 au Corps 10-4-9-39.*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>157<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		<i>13174</i>
<i>158<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		<i>15578</i>
<i>88<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		<i>15134</i>
<i>99<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		<i>13887</i>
<i>158<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</i>		
<i>158<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		
<i>159<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</i>		
<i>C. U. d'infanterie n° 1444</i>		
<i>14<sup>e</sup> section d'infanterie</i>		
		<i>12 bis - le 30-10-36</i>

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
<i>2-1-36</i>	<i>Lyon</i>	<i>13<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> Dauphiné</i>	<i>R</i>
<i>3-1-36</i>	<i>Lyon</i>	<i>5<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> Dauphiné</i>	<i>D</i>

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

**CAMPAGNES.**  
 Allemagne du 16 avril 1917 au 23 avril 1919 dont l'intérieur du 16 avril 1917. au 1<sup>er</sup> janvier 1918. Aux Armées du 2 janvier 1918. N.N.E. au 23 octobre 1919.

**BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.**

**PÉRIODES D'ÉPREUVES.**

1 <sup>er</sup> dans l	du	au
Réservo. ...		
2 <sup>e</sup> dans l		
Supplémentaires	dans l	du au
Armée territoriale.		
1 <sup>er</sup> dans l		
Supplémentaires	dans l	du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au

**ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :**

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du SERVICE MILITAIRE.

*No remplir ce tableau que pour les hommes dont le service n'est l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).*

*Duplicata de livret individuel établi le 17-2-1936*

P. 1001 III - 5725. — IMPRIMERIE ET ALBAIRIE MILITAIRES CHARLES LAFAYETTE — N° 1001 III — 5725. — PARIS ET LIMOGES.